

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/12-549-262 du 16/01/2012

## **APPEL A PROPOSITIONS RELATIF AU PROGRAMME D'ACTION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE - PROGRAMME EFTLV (2007-2013) - ANNEE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE 2012-2013 - BO N°43 DU 24 NOVEMBRE 2011**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement du second degré - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation

Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale - Enseignement Technique - Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres d'Information et d'Orientation - Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division et Chefs de Services

Dossier suivi par : Mme Fichet-Clairfontaine et M. Huguet, chargés de mission Tél 04 42 95 29 76 - Fax 04 42 95 29 74 - Mèl : corinne.fichet-clairfontaine@ac-aix-marseille.fr et pierre.huguet@ac-aix-marseille.fr

Le programme européen d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ou programme EFTLV est l'instrument privilégié dont l'Europe s'est dotée en 2007 pour favoriser l'avènement d'une société de la connaissance offrant un terrain favorable au développement économique durable, à la création d'emplois plus nombreux et plus qualifiés, et à la cohésion sociale, en particulier grâce aux échanges, à la coopération et à la mobilité.

### **Leonardo da Vinci – Formation professionnelle**

Le programme Leonardo da Vinci permet la **mobilité des personnes** désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe. Il facilite les échanges de bonnes pratiques entre responsables de formation et offre un cadre adapté à la mise en place de nouveaux outils et méthodes de formation et à leur diffusion à l'échelle européenne. Il a vocation à aider les systèmes d'enseignement et de formation professionnels européens à s'adapter et à se transformer.

Il permet d'organiser de nombreuses activités. Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site de l'agence Europe Education Formation France: <http://www.europe-education-formation.fr/leonardo.php>

**1/ Mobilité des personnes vers un autre pays européen** : stages en entreprise pour les élèves de la formation professionnelle initiale et les apprentis ; périodes de formation et/ou d'expérience professionnelle pour les personnes sur le marché de l'emploi ; échanges d'expérience pour les personnels de l'enseignement et de la formation professionnels désireux d'améliorer leurs compétences, leurs méthodes et leurs pratiques.

Plateforme des porteurs de projets Leonardo Mobilité:

[http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche\\_action=LEO01&fiche\\_appel=2012](http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche_action=LEO01&fiche_appel=2012)

Inscription : <http://ulysses.2e2f.fr/>

Date limite : **03 février 2012.**

**2/ Leonardo Projets multilatéraux de transfert de l'innovation** destinés à améliorer les systèmes de formation en adaptant à d'autres contextes, d'autres pays, d'autres publics des contenus et des méthodologies de formation professionnelle innovants.

Plateforme des porteurs de projets Leonardo Mobilité:

[http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche\\_action=LEO05&fiche\\_appel=2012](http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche_action=LEO05&fiche_appel=2012)

**Date limite : 2 février 2012.**

**3/ Leonardo Partenariats** entre établissements/organismes/entreprises européens ayant le projet d'aborder en commun des thèmes d'intérêt mutuel dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels.

Plateforme des porteurs de projets Leonardo Mobilité:

[http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche\\_action=LEO04&fiche\\_appel=2012](http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche_action=LEO04&fiche_appel=2012)

**Date limite : 21 février 2012.**

### **Erasmus pour l'enseignement supérieur**

Le programme Erasmus a pour objectif majeur de développer la mobilité des étudiants (pour des périodes d'études ou de stages) et des enseignants en Europe, ainsi que la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et la collaboration avec les entreprises.

**Tous les établissements proposant une formation BTS sont concernés.** Pour obtenir davantage d'informations sur ce programme sectoriel, consultez le site de l'agence 2e2f:

<http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php>

L'établissement doit dans un premier temps demander une **charte Erasmus**. Il en existe trois:

1/ la charte standard: pour organiser des mobilités (d'étudiants et d'enseignants) sauf stages.

2/ la charte étendue: pour organiser des stages en entreprise.

3/ la charte étendue pour les deux types de mobilités (rassemble les deux chartes)

Les établissements peuvent candidater en ligne sur le site de l'agence exécutive de Bruxelles du 1er février au 29 mars 2012. Les établissements qui recevront la charte pourront **organiser des mobilités du 1er juin 2013 au 30 septembre 2014.**

Les établissements disposant déjà de la charte pourront bientôt candidater pour organiser des mobilités du **1er juin 2012 au 30 septembre 2013.**

Plateforme des porteurs de projets Leonardo Mobilité:

[http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche\\_action=ERA02&fiche\\_appel=2012#3](http://penelope.2e2f.fr/fiche-action.php?fiche_action=ERA02&fiche_appel=2012#3)

**Inscription :** <http://ulysses.2e2f.fr/>

**Date limite : 9 mars 2012**

*Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*